

Réunion

Orientation post 3ème



Lundi 18 novembre 2024



LES GRANDES LIGNES de l'année scolaire de 3eme

Les dates importantes de l'année

- 1^{ère} période de notation du 2 septembre au 29 novembre 2024
(conseils de classe à partir du 2 décembre)
- 2^{ème} période de notation du 2 décembre au 14 mars 2025
(conseils de classe à partir du 17 mars 2025)
- 3^{ème} période de notation du 17 mars à juin 2025
(conseils de classe dates dernière semaine de mai)
- Oral de stage 26 février ou 5 mars 2025
- Devoirs communs à partir de décembre 2024
- DNB Blanc 20-21 mars
- Oral DNB 4 juin 2025
- DNB 2024-2025 26 et 27 juin 2025

CALENDRIER ORIENTATION

Comment se déroule l'orientation sur l'année scolaire ?

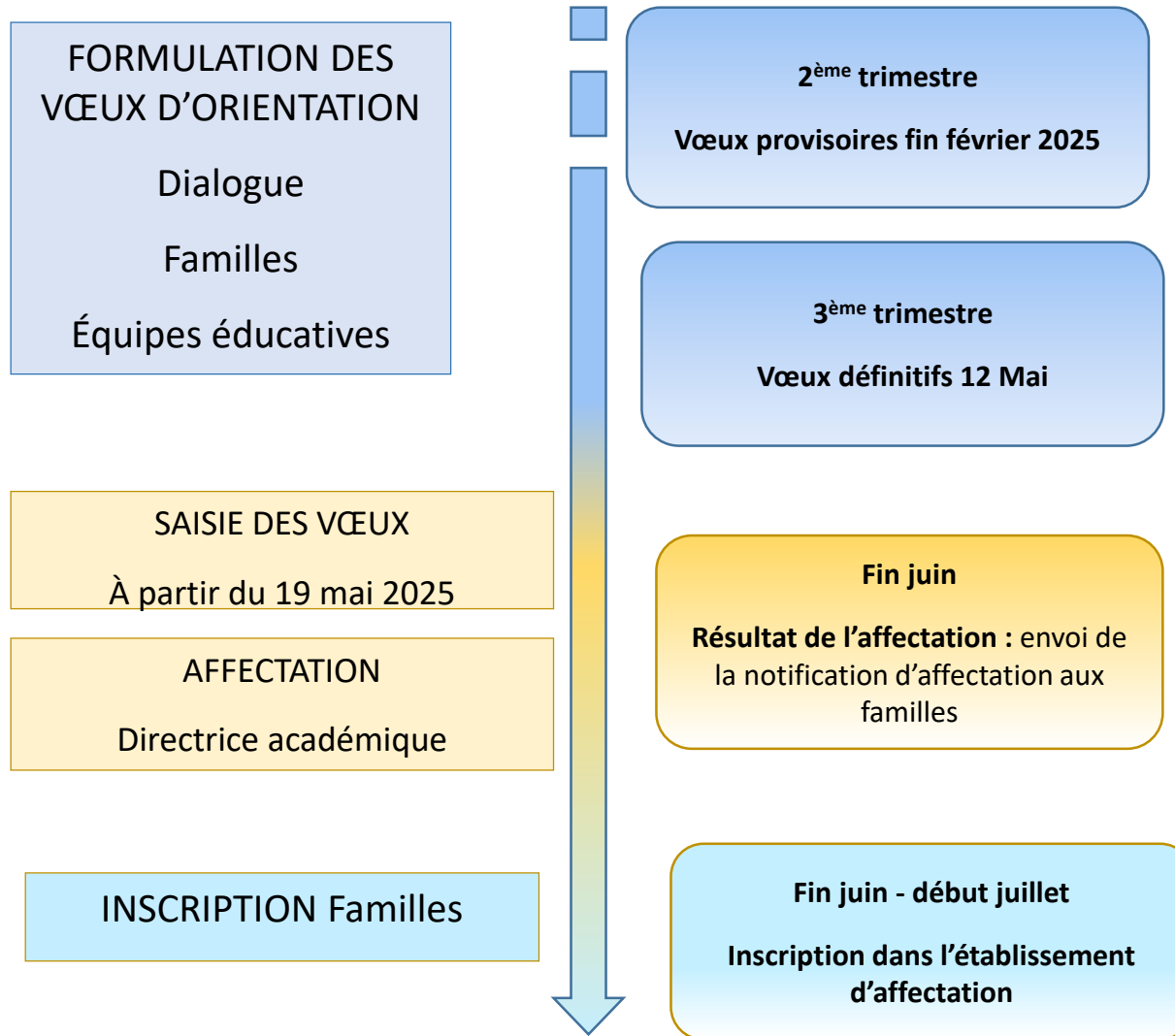
Quand se prennent les décisions ?

	L'élève et sa famille	Le conseil de classe	Période / Date
1er trimestre	Préparation du projet Information	Évaluation du premier trimestre	Décembre
2ème trimestre	Préparation du projet Information Intentions d'orientation fin février 2025	Avis du conseil de classe À partir du 17 mars 2025	Février-Mars Demandes à effectuer via fiche de liaison
3ème trimestre	Demande définitive 12 mai 2025 ☐ Sections ☐ Options ☐ Établissements	Proposition du conseil de classe avec avis début juin 2025	Demandes à effectuer via fiche de liaison
Fin 3ème trimestre après conseil de classe	Possibilité de faire appel en cas de désaccord Commission d'appel	Orientation définitive constitution du dossier pour l'affectation	Juin

Calendrier Préparation orientation 3ème

- 1^{er} et 2nd trimestre : Information des élèves par la psychologue de l'éducation nationale et les professeurs (parcours Avenir)
- Une brochure DRONISEP réception fin janvier
- Ressources documentaires au CDI
- Réunions information des parents 18 novembre 2024 et deuxième date à déterminer Avril 2025 avec l'équipe de direction du lycée de l'ELORN.
- Salon Trajectoires 1 février 2025
- Salon FOROMAP Brest 18 janvier 2025
- Portes ouvertes dans les lycées (voir site du collège + Pronote)
- Stage en entreprise 20 au 24 janvier 2025
- Mini stages Lycées professionnels en fonction du projet de l'élève.

Calendrier orientation 3ème



LA PROCEDURE D' AFFECTATION

- Les procédures d'affectation sont informatisées
Pour la voie professionnelle (CAP, BAC PRO) ainsi que pour la voie générale et technologique
- L' affectation est soumise à la **décision d'orientation** favorable prise par le chef d'établissement et si désaccord par la commission d'appel, à l'issue de la troisième.
- L'affectation qui consiste à proposer une place à votre enfant dans un établissement est une **décision de Madame La Directrice Académique.**